

Ville
d'Ingré



Sentier Jean Zay

Agenda **21** d'Ingré



Le sentier Jean Zaya été initié par la ville d'Ingré en partenariat avec les associations ACAPI, Cercle Municipal et Postscolaire Jean Macé (CMPJM), Phosphène, Sans Titre. Ainsi, ces associations ont créé des œuvres artistiques mettant en valeur les engagements et les actions de Jean Zay et des citations en rapport avec la laïcité, l'éducation, les loisirs, la jeunesse, la littérature et la culture. Ces réalisations jalonnent le sentier qui relie différents lieux de la ville : Salle des Fêtes Jean Zay, Esplanade de la Laïcité, Écoles Emilie Carles et Victor Hugo, Écoles du Moulin, Gymnase Jean Zay, Accueil de Loisirs Gabriel Pahaut, Espace Culturel Lionel Boutrouche et Bibliothèque Municipale.

Bonne découverte !

- 1 – Salle des Fêtes Jean Zay
- 2 – Esplanade de la Laïcité
- 3 – Écoles Emilie Carles et Victor Hugo
- 4 – Écoles du Moulin
- 5 – Gymnase Jean Zay
- 6 – Accueil de Loisirs Gabriel Pahaut
- 7 – Espace Culturel Lionel Boutrouche
- 8 – Bibliothèque Municipale



--- Sentier Jean Zay

4 km — environ 1 heure

La municipalité d'Ingré a souhaité rendre hommage à l'œuvre de Jean ZAY.

Pendant presque deux ans, de nombreuses manifestations et actions ont été organisées, elles ont impliqué l'ensemble des acteurs de la vie Ingréenne tels que les écoles, les enfants des accueils de loisirs, les associations, les services municipaux, etc.

Dans le cadre de ces actions, un sentier Jean ZAY a été réalisé. Il chemine à travers des lieux emblématiques de notre commune et illustre les engagements et les réalisations de ce grand républicain.

Pour illustrer ce sentier, des associations Ingréennes, ACAPI, CMPJM, PHOSPHERE et SANS TITRE, ont créé des œuvres qui témoignent et rappellent les valeurs et les actions de Jean ZAY.

Ce livret présente Jean ZAY, les différentes étapes du sentier et les œuvres par les associations. Chaque association explique son choix de thématique, de création et ce que Jean ZAY représente pour elle.

Nous vous invitons à découvrir ce sentier.

Christian Dumas
Maire d'Ingré

Arnaud Jean
1^{er} Adjoint au Maire en charge de la vie scolaire, du Développement Durable, de la Lecture pour Tous et de la Démocratie Locale

C'est un magnifique hommage que la ville d'Ingré, tout au long de cette année, a souhaité rendre à Jean Zay, notre père. Il a été porté par la population dans toute sa diversité, associant, à chacune de ses étapes, élus et services municipaux, associations, établissements scolaires, institutions culturelles : nous les en remercions tous et toutes, infiniment. Il a mis en lumière les différentes facettes, éducatives et culturelles, de son œuvre de ministre, mais aussi son combat pour les valeurs républicaines, alors menacées par les périls extérieurs et intérieurs. Les diverses manifestations organisées ont ainsi souligné l'actualité des idées qu'il a défendues, jusqu'à en mourir, valeurs qu'il nous faut toujours défendre, car ce combat n'est jamais terminé. La dernière étape, l'inauguration de ce sentier Jean Zay, inscrivant sa mémoire dans la ville, est la plus belle façon de la garder vivante ainsi que le message qu'il nous a laissé.

Catherine et Hélène Zay, filles de Jean Zay

Biographie

Jean Zay naît à Orléans en 1904, d'un père journaliste et d'une mère institutrice. Brillant élève du lycée Pothier, Jean Zay va étudier le droit. Il deviendra avocat en 1928.

En 1932, l'Orléanais est élu député radical de la première circonscription du Loiret, à 27 ans.

En 1936, alors âgé de 32 ans, Jean Zay est nommé par Léon Blum « Ministre de l'Éducation Nationale et des Beaux-Arts » dans le gouvernement du Front Populaire. Il s'illustre par des idées novatrices, avec une profonde volonté de réformer le système scolaire français en unifiant les programmes du premier cycle secondaire et du primaire supérieur. Il expérimente les classes de sixième d'orientation, porte de 13 à 14 ans l'obligation scolaire. Son œuvre dans le domaine de la culture est également immense. Très attaché à l'éducation populaire, il démocratise l'art et le sport, instaure les colonies de vacances, organise la recherche scientifique. Il crée l'École Nationale d'Administration, le Centre National de la Recherche Scientifique et même le Festival de Cannes !

Il exercera cette fonction jusqu'en septembre 1939.

Patriote, Jean Zay, Ministre et donc non mobilisable, démissionne en 1939 de ses fonctions ministérielles afin de « suivre le sort de sa classe d'âge » en rejoignant l'armée française. Soldat, il conserve son siège de Député. En 1940, il s'oppose à l'armistice. Suivi d'une vingtaine de parlementaires, il embarque avec l'accord du gouvernement à bord du Massilia pour organiser la résistance depuis le Maroc. Sous la pression du régime de Vichy, les parlementaires, dont Jean Zay, sont arrêtés pour « désertion devant l'ennemi ».



Le Ministre Jean Zay à son bureau

Après un simulacre de procès, il sera enfermé à la prison de Clermont-Ferrand, condamné à la déportation et dégradation militaire, transféré au Fort Saint Nicolas à Marseille puis à Riom en 1941. C'est là que Jean Zay relatera sur de petits carnets les événements de chaque jour (Carnets de prison). Il consacrera toutes ses forces à l'écriture.

Jean Zay sera assassiné en 1944 par la milice de Vichy, son corps ne sera retrouvé que beaucoup plus tard.

Le 27 mai 2015, Jean Zay entre au Panthéon sur décision du Président de la République.



Jean Zay et ses filles à la prison de Riom en 1942

© 2017 Ciné Histoire

1

La Salle des Fêtes



Salle des Fêtes 1938

La salle des fêtes appelée aussi à l'époque « salle d'éducation physique et des fêtes scolaires » a été inaugurée le 14 juillet 1938. Vieille de 80 ans, elle doit sa construction au soutien financier du Ministre Jean Zay, ami du Maire d'Ingré de l'époque Moïse Cordonnier.

Cette subvention ministérielle permet également la construction de l'école des filles, l'aménagement de l'école maternelle, la réalisation du réfectoire et d'une nouvelle classe de l'école des garçons.



Salle des Fêtes 2018

Le 9 avril 2018, la salle des fêtes est officiellement dénommée « Salle des fêtes Jean Zay ». Deux plaques commémoratives ont été dévoilées en présence de ses filles Catherine Martin-Zay et Hélène Mouchard-Zay, Jean-Pierre Sueur Ancien Ministre, Sénateur du Loiret et François Bonneau, Président de la Région Centre Val de Loire, et Philippe Ballé, DASEN.

page 5



Dénomination de la Salle des Fêtes Jean Zay le 9 avril 2018

L'esplanade de la laïcité

2



« Les hommes qui ne rêvent point la nuit perdent un tiers de leur existence. »

L'esplanade de la laïcité est un rappel direct à Jean Zay surnommé par ses adversaires « *Ministre de l'école sans dieu* » qui, en tant que Ministre de l'Éducation et des Beaux-arts, interdit les insignes politiques et religieux au sein des établissements publics par une circulaire de 1936.

Phosphène, Association d'arts plastiques est installée à Ingré depuis 1993 ! Elle propose aux enfants comme aux adultes de nombreux ateliers artistiques assurés par des intervenants talentueux, allant du dessin, à la peinture en passant par la sculpture et la mosaïque, sans oublier l'art de la Bande Dessinée jusqu'à la création textile !



La citation tirée de *Souvenirs et solitude* de Jean Zay est illustrée brillamment par l'association Phosphène :

« *La proposition de créer une composition picturale autour de cette réflexion onirique a réuni les adhérents de l'Association Phosphène vers un projet unique et original, qui implique chaque personne, d'horizons différents, vers cet objectif commun que chacun s'approprié à sa manière.* » « *La concertation permet de mieux appréhender*

les besoins et les contraintes des uns et des autres, et de mieux adapter les modalités spécifiques de production de la réalisation face à l'expression de Jean Zay ». « *9 artistes amateurs se sont regroupés pour trouver le fil conducteur de cette œuvre commune.* » « *Eh oui, le 9 est le chiffre de la patience, de la méditation, de l'harmonie et le symbole de la création de la vie.* » « *Ce nombre a une place prépondérante dans les croyances pour représenter la perfection et l'unité dans la mythologie : la création dans la franc-maçonnerie, la gestation et le nombre éternel de l'immortalité.* » « *Les atouts sont rassemblés pour développer et figurer les concepts élaborés par Jean Zay à la construction de la modernité politique, sociale, culturelle et scientifique.* »

C'est depuis sa cellule à Riom que le ministre du Front Populaire Jean Zay, livre sa vie de prisonnier mais aussi d'homme politique dans son journal, avant d'être fusillé par la milice française en 1944 à 39 ans. Ce journal, compagnon de ses dernières heures sera retrouvé et publié en 1945 sous le titre « Souvenirs et



Jean Zay retenu prisonnier à Riom, 1943-1944

© Archives nationales

3

4

Les écoles V. Hugo, E. Carles et du Moulin



Œuvre de **Elzbieta Beaujard** aux Écoles Victor Hugo et Emilie Carles :

« *Entouré par l'enseignante, ce monde d'enfants, riche de ses différences, se rassemble avec l'esprit d'apprentissage, de découverte et aussi d'insouciance, de malice, de camaraderie et d'entraide. Les enfants ont accroché sur un arbre de vie les mots porteurs de valeurs et d'espoir, tandis qu'ils laissent s'envoler la violence, l'injustice, l'intolérance...* »



Œuvre de **Henry Ribeyre** à l'École du Moulin :

« *Tout en gardant une grande liberté dans l'expression, j'ai voulu participer à la transmission des valeurs humaines chères à Jean Zay. L'abstraction s'y prête à merveille, à chacun d'y entrer à sa guise.* »

« ... les écoles doivent rester l'asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas. »

Deux artistes de l'Association Sans Titre ont exprimé, chacun à leur manière, cette citation de Jean Zay qui figurait dans une circulaire de décembre 1936, en mémoire à l'Homme politique, Député du Loiret pendant 10 ans avant d'être choisi comme Ministre de l'Éducation et des Beaux-arts par Léon Blum en 1936.



En 1980, un groupe d'artistes et d'amateurs d'arts plastiques a organisé un salon artistique sur la commune d'Ingré, afin de promouvoir l'accès à l'art et plus généralement à la culture. Après plus de 20 éditions, ce groupe a créé en 2004 l'association Sans Titre. Le salon d'Ingré s'est toujours inscrit dans une dynamique d'ouverture au plus grand nombre et plus particulièrement en direction des écoles, respectant en cela les principes fondamentaux de Jean Zay.

Devant les écoles Emilie Carles et Victor Hugo, l'emplacement est toute une symbolique pour Jean Zay ! C'est grâce à son important soutien que sera construite en 1936 l'école de filles d'Ingré et aménagée l'école maternelle.

Tout au long de sa carrière, Jean Zay aura à cœur de réformer le système éducatif en développant des équipements scolaires, en œuvrant vers une école unique, en expérimentant la demi-journée de sport à l'école, en instaurant des activités dirigées, ceci pour lutter contre la montée du nazisme et sa propagande au sein des écoles.

Gymnase Jean Zay

5



Cette fresque a été réalisée par des enfants d'Ingré de tous âges multipliant différentes techniques artistiques comme la peinture par soufflerie, empreintes, pochoirs, le graph, le coloriage, en hommage à Jean Zay pour qui l'épanouissement de la jeunesse et notamment l'éducation artistique et sportive a toujours tenu une place centrale.

La vie sous toutes ses formes m'enchanté.

La fresque installée à l'intérieur du Gymnase Jean Zay honore l'ensemble de son œuvre et notamment son action dans le domaine de l'éducation populaire, du sport et des loisirs. Il institua à l'école trois heures hebdomadaires dédiées aux cours d'éducation physique.

L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) est créée le 1^{er} février 1939, par décret de Jean Zay, en tant que branche de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP) et de la Ligue de l'Enseignement.

La ville d'Ingré affirme, avec la création de cette fresque où sont représentées toutes les actions de Jean Zay en faveur de l'éducation, du cinéma, de la culture, du sport, son attachement aux différentes valeurs du Ministre de l'Éducation et des Beaux-arts, du Front Populaire, fondateur du Centre National de la Recherche Scientifique, du Musée d'art moderne, du Festival de Cannes, de la Réunion des théâtres lyriques nationaux et bien d'autres encore...



Les jeunes Ingréens ont pu réaliser cette représentation dans le cadre des Temps d'Activités de Découvertes et d'Apprentissages (TADA) et des accueils de loisirs d'Ingré.



Inauguration en 1939, des cours de Jiu-Jitsu au club de France

© Archives nationales

6

Accueil de loisirs Gabriel Pahaut



Inspirée par les paroles de Jean Zay dans son avant-propos au rapport ministériel *Les classes d'orientations* de 1937, la poterie créée par l'association du Cercle Municipal et Post-scolaire Jean Macé*, plus connue sous le sigle CMPJM, est exposée à l'accueil de Loisirs Gabriel Pahaut**.

« La lecture ce n'est pas spécialement à l'école, on apprend aussi en dehors, notamment dans les centres de loisirs. L'éducation populaire est un complément de l'enseignement formel et donne la capacité à chacun, la volonté de progresser et se développer à tous les âges de la vie. Elle s'intéresse à la lecture, à l'art, à la science, aux sports, aux activités ludiques... » Ainsi, ajoute le CMPJM, « Elle permet à chacun de vivre ensemble, confronter ses idées et partager une vie de groupe ».

Cette association, créée en 1905, qui porte les valeurs de l'éducation populaire, se veut culturelle et artistique mêlant théâtre, arts créatifs, chorale, club lecture et plusieurs clubs sportifs : basket, tennis de table...

C'est au XVIII^e siècle, à l'époque des Lumières que l'on fait communément remonter l'origine de l'idée d'une « éducation populaire ». Dans un contexte de lutte contre l'obscurantisme et l'emprise de l'Église catholique en France, se diffuse l'idée de la nécessité d'une éducation de toutes et tous, et, en l'occurrence, du peuple, par le peuple, pour le peuple. Ce sont les prémices de l'idée d'éducation d'action directe.



On élève un enfant pour qu'il vive et achève pleinement sa destinée, pour qu'il tire le meilleur parti de l'ensemble de ses aptitudes, pour qu'il soit lui-même au plus haut degré, sans gêner l'épanouissement des autres personnalités; on l'élève pour qu'il soit homme parmi les hommes.



Dans les années 1920-1930, « l'éducation populaire » devient peu à peu un secteur d'activité à part entière.



Malgré une féroce opposition, Jean Zay ministre sera visionnaire, démocratisera et modernisera l'enseignement. Ainsi, il développera les activités dirigées, les classes promenades, l'étude par l'observation active, de nouveaux moyens pédagogiques (la radio scolaire et le cinéma éducatif), etc.

« L'école unique telle qu'elle s'affirme dans ce projet sera tout à la fois une œuvre de justice et un instrument de progrès social. »

[Projet de loi Jean Zay 5 mars 1937]

*Jean Macé avec la volonté de développer l'éducation et l'instruction de tous, fonde la Ligue de l'Enseignement au XIX^e siècle. Partageant des valeurs communes, Jean Zay, futur Ministre de l'Éducation du Front Populaire, sera responsable de cette même ligue.

** Gabriel Pahaut (1924-2014), Ingréen, ancien combattant, résistant, déporté.



Départ d'une colonie de vacances, 1937

© Archives nationales

L'espace culturel Lionel Boutrouche

7



« Malheur à celui sur lequel se referme la porte d'une prison et qui n'a point de vie intérieure, qui ne saura s'en créer. »

La photographie réalisée par l'association ACAPI est exposée devant l'Espace Culturel Lionel Boutrouche. Lionel Boutrouche fut Maire d'Ingré de 1983 à 1995.



« Rendre hommage à Jean Zay, ce n'est pas seulement rendre hommage à l'homme public, à son œuvre et à sa personnalité, mais c'est aller au-delà, et confronter l'histoire à la réalité, s'apercevant alors que les hommes remarquables sont ceux qui savent voir au-delà du présent, "Malheur à celui sur lequel se referme la porte d'une prison et qui n'a point de vie intérieure, qui ne saura s'en créer!", écrivait-il à la fin de sa trop courte vie, pourtant bien remplie et prolifique. » [Jean-Luc Bouland, ACAPI]

L'Espace Culturel Lionel Boutrouche s'inscrit dans l'une des missions de Jean Zay, Ministre de l'Éducation et des Beaux-arts qui eut à cœur de rendre l'art accessible à tous.

Le Front Populaire vote les congés payés et la semaine de 40 heures ce

qui libère du temps pour les loisirs. Jean Zay démocratisera fortement la culture en ouvrant les musées, les théâtres et les bibliothèques, et en développant l'éducation artistique (radioscolaire, cinéma éducatif...).

Son Ministère créera de grands Musées comme ceux des Arts et des Traditions Populaires, de l'Homme, de la Marine...

Naîtront la Cinémathèque française et le Festival de Cannes dont la première édition aurait dû avoir lieu en septembre 1939.



Jean Zay, Ministre à la radio

© Université Populaire de Caen

8

La bibliothèque municipale

« La littérature est seulement une forme supérieure de l'activité humaine, indépendante des autres, par essence désintéressée et détachée des contingences quotidiennes. »



Mise en lumière par l'association Atelier Ciné Audio Photo Ingré (ACAPI) et ses passionnés de photographie, cette citation est issue des *Chroniques du Grenier*, écrites entre 1925 et 1926.

« Jean Zay, homme éclairé, est mort de coups inspirés par une autorité flirtant avec l'obscurantisme. Tout comme quelques siècles plus tôt un autre orléanais, Étienne Dolet, fut condamné par l'inquisition à mourir sur un bûcher... alimenté par ses propres livres. Tous deux avaient moins de 40 ans, voulaient apporter la connaissance au monde, et tous deux furent tués pour cet engagement humaniste revendiqué. »

Le premier était auteur, imprimeur et libraire. Jean Zay, fils d'un journaliste et d'une enseignante, consacra sa vie au



développement des arts et de l'éducation, à une époque où le livre était le "médium" essentiel pour cela.

Tenter d'illustrer cette action et cette vocation par une simple image, dans une bibliothèque, est un acte bien modeste, certes. Mais l'important est qu'il contribue à enrichir l'esprit, à favoriser la création de mondes intérieurs... » [Jean-Luc Bouland, ACAPI]

Le ministre est, notamment, à l'initiative du développement de la lecture par construction de nombreuses bibliothèques et la mise en place des bibliothèques mobiles « Les bibliobus », concept qui consiste à acheminer des documents au plus près des usagers et à assurer à tous des chances égales d'accès à la culture. Il a permis la reconnaissance du Droit d'auteur. Protégés par une loi et une gestion collective des droits d'exploitation, les auteurs sont valorisés en tant que « travailleurs intellectuels ».



Jean Zay Ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts et son cabinet, 1936

© CNDP

Photographie de Jean-Luc Bouland - ACAPI



www.ingre.fr -  ville d'Ingré

Remerciements :

À Catherine Martin-Zay et Hélène Mouchard-Zay, filles de Jean Zay, pour leur aide précieuse,
Aux artistes pour leurs œuvres,
Aux membres du Comité de Pilotage de l'Année d'Hommage à Jean Zay à Ingré et du Groupe de travail du Sentier Jean Zay,
À Arnaud Jean, Premier Adjoint au Maire, chargé de l'hommage à Jean Zay,
À Hélène Lorme, Conseillère Départementale du Loiret, Adjointe au Maire chargée des Sports,
À Évelyne Cau, Adjointe au Maire chargée de la Culture,
À Jenny Olivier, Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire,
À Franck Vignaud, Conseiller Municipal Délégué, chargé des Nouvelles Technologies, de l'Informatique et des Relations Internationales,
À Ludovic Deschamps, Directeur de Cabinet,
Aux Associations ACAPI, CMPJM, Phosphène et Sans Titre,
Aux Services Municipaux,
À Christine Lhuillery, responsable de la Bibliothèque Municipale, coordinatrice de l'année « Hommage à Jean Zay à Ingré » et Mme Clara Garry pour sa participation à la rédaction de ce livret.

Le sentier Jean Zay a été inauguré le 28 mai 2018 en présence de

Patrick BLOCHE, Adjoint à la Maire de Paris, chargé de l'Éducation, de la Petite Enfance et des Familles, Ancien Président de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée Nationale.

Catherine MARTIN-ZAY et **Hélène MOUCHARD-ZAY**, filles de Jean Zay,
et **Christian DUMAS**, Maire d'Ingré.

Renseignements Associations :

ACAPI : acapi@free.fr – 06 70 88 46 94

CMPJM : cmpjm.loisirs@sfr.fr – 02 38 74 88 63

Phosphène : phosphene@neuf.fr – 06 81 82 01 85

Sans Titre : sanstitre.ingre@yahoo.fr – 06 73 64 19 14

Guide du Sentier Jean Zay

Directeur de la publication : **Christian Dumas**

Rédaction : **Christine Lhuillery, Clara Garry, Ludovic Deschamps**

Conception graphique : **Jérôme Beyler**

Impression : **Imprimerie Art Graphique**

